

# COURAGE ET AMBITION

Recommandations pour  
**la politique étrangère féministe du Canada**



JANVIER 2021

Groupe de travail sur la politique étrangère féministe

Les membres du Groupe de travail féministe sur la politique étrangère sont:



*Karyn Keenan*

ABOVE GROUND  
aboveground.ngo/fr



Action Canada  
pour la santé & les droits sexuels

*Sarah Hedges-Chou*

ACTION CANADA POUR LA  
SANTÉ AND LES DROITS  
SEXUELS

actioncanadashr.org/fr



*Jackie Hansen*

AMNISTIE INTERNATIONALE  
CANADA FRANCOPHONE

amnesty.ca



*Beth Woroniuk*

FONDS ÉGALITÉ  
equalityfund.ca/fr



éduquer. habiliter. changer.

*Odette McCarthy*

EQUITAS

equitas.org/fr



*Rita Morbia*

INTER PARES

interpares.ca/fr

Université d'Ottawa  
University of Ottawa



Carleton University

*Nadia Abu-Zahra – la Chaire  
conjointe en études des femmes*

UNIVERSITÉ CARLETON/  
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

carleton.ca/womensstudies  
sciencesociales.uottawa.ca



*Erin Hunt*

MINES ACTION CANADA

minesactioncanada.org



*Diana Sarosi and Siham Rayale*

OXFAM CANADA

oxfam.ca



*Alison Pytlak*

WOMEN'S INTERNATIONAL  
LEAGUE FOR PEACE  
AND FREEDOM

wilpf.org



*Laura Macdonald*

DEPARTMENT OF POLITICAL  
SCIENCE – UNIVERSITÉ  
CARLETON

carleton.ca/polisci

Le Groupe de travail féministe sur la politique étrangère tient à remercier AFFAIRES MONDIALES CANADA pour son soutien financier à cette initiative.

Pour plus d'informations, les discussions sur la politique étrangère féministe (y compris de nombreuses contributions d'organisations de la société civile), voir : [www.amnesty.ca/ffp](http://www.amnesty.ca/ffp)

Ce document est une traduction de la version originale rédigée en anglais.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contexte</b> .....	2
<b>Principes</b> .....	3
<b>Recommandations</b> .....	4
La démilitarisation et le désarmement .....	4
Renforcer le féminisme dans la Politique d'aide internationale féministe .....	6
La politique étrangère féministe et le désarmement humanitaire : un mariage parfait .....	8
Les droits humains doivent guider la politique étrangère féministe .....	10
Les droits humains : le cœur d'une politique étrangère féministe .....	12
La Politique d'aide internationale féministe du Canada : le rôle central des militantes et des mouvements féministes .....	14
L'importance de la cohérence des politiques dans la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs .....	16
Mondialisation, commerce et investissement .....	18
La justice économique doit être au cœur de la politique étrangère féministe du Canada .....	20
La politique étrangère féministe à l'extérieur d'Affaires mondiales Canada .....	22
Lutter contre les changements climatiques à travers la politique étrangère féministe .....	24
<b>Conclusion</b> .....	26

## Liste des acronymes

PAIF	Politique d'aide internationale féministe
AMC	Affaires mondiales Canada
LGBTI	Lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et intersexes
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
ONU	Organisation des Nations Unies
LIFPL	Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté

# Introduction

Le monde a besoin d'un leadership féministe maintenant plus que jamais.

Les inégalités sociales et économiques ont atteint des niveaux extrêmes. Ces inégalités sont en train de déchirer des sociétés, d'affaiblir les droits humains et la démocratie, de détruire la planète, et sont à l'origine des plus hauts niveaux de déplacements de population depuis la Seconde Guerre mondiale. Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent dans une extrême pauvreté, tandis que les 2153 milliardaires de la planète possèdent plus de richesses que 60 % de la population mondiale.<sup>1</sup> L'espace permettant à la société civile de défendre pacifiquement les droits se rétrécit sans cesse.<sup>2</sup> Les dépenses militaires mondiales continuent de monter en flèche.<sup>3</sup> Le monde fait également face à une crise climatique, des conflits prolongés et des situations d'urgence humanitaire qui menacent de déplacer des millions d'individus. Jusqu'à présent, les efforts en matière de politique étrangère n'ont pas réussi à contrer l'accroissement de la pauvreté et de l'insécurité. Les mouvements progressistes, surtout ceux dirigés par des femmes, des peuples autochtones et des personnes LGBTI, font face à une vive opposition un peu partout à travers le monde. Ces défis ont tous été amplifiés par la pandémie de COVID-19. Six ans après que la Suède ait adopté la première politique étrangère féministe, il est temps pour le Canada d'articuler sa propre politique étrangère féministe de manière claire, ambitieuse et sans équivoque.

Inspiré par les succès obtenus dans d'autres pays, un groupe de féministes engagées provenant de diverses organisations a entamé, il y a environ trois ans, des discussions sur la façon de promouvoir une politique étrangère féministe exhaustive au Canada. Ces discussions ont abouti à la formation du Groupe de travail sur la politique étrangère féministe<sup>4</sup> qui inclut des organisations de la société civile, ainsi que des expert-e-s externes de la société civile et des milieux universitaires. Le groupe de travail comprend des expert-e-s sur une variété de sujets, y compris les droits humains, la paix et la sécurité, l'égalité des genres, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la justice économique, le développement international et le désarmement.

---

1 Oxfam International, « Time to care: Unpaid care work and the global inequality crisis », 2020, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-en.pdf>.

2 CIVICUS, « 11 Countries Downgraded in new global report on civic freedoms », 2020, <https://www.civicus.org/index.php/media-resources/media-releases/4787-11-countries-downgraded-in-new-global-report-on-civic-freedoms>

3 Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, « Global military expenditure sees largest annual increase in a decade », avril 2020, <https://sipri.org/media/press-release/2020/global-military-expenditure-sees-largest-annual-increase-decade-says-sipri-reaching-1917-billion>

4 Voici la liste des membres du Groupe de travail sur la politique étrangère féministe : Karyn Keenan, Above Ground; Sarah Hedges-Chou, Action Canada pour la santé et les droits sexuels; Jackie Hansen, Amnesty International Canada; Beth Woroniuk, Fonds Égalité; Odette McCarthy, Equitas; Rita Morbia, Inter Pares; Nadia Abu-Zahra, Chaire conjointe en études des femmes, Université Carleton et Université d'Ottawa; Erin Hunt, Mines Action Canada; Diana Sarosi et Siham Rayale, Oxfam Canada; Alison Pytlak, Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté; et Laura Macdonald, Département de science politique, Université Carleton.

# Contexte

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe croit que le Canada est bien placé pour jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la politique étrangère féministe aux côtés de la Suède, de la France et du Mexique. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement du Canada a déclaré que plusieurs initiatives récentes représentaient des éléments de sa politique étrangère féministe. Ces initiatives comprennent la Politique d'aide internationale féministe (PAIF), introduite en 2017 et qui « vise à éliminer la pauvreté et à bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère... [en faisant la promotion de] l'égalité des genres et [en renforçant] le pouvoir des femmes et des filles. »<sup>5</sup> Le deuxième Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité<sup>6</sup> et « Protection, Sécurité, Engagement », la politique de défense du Canada,<sup>7</sup> ont également été introduits en 2017 et sont présentés comme des éléments de la politique étrangère féministe du Canada. De plus, dans le cadre de son « approche inclusive à l'égard de la politique commerciale », le gouvernement fédéral a adopté plusieurs mesures visant à promouvoir l'égalité des genres à travers la politique commerciale.

En 2020, l'honorable François-Philippe Champagne, alors ministre des Affaires étrangères, a annoncé la mise sur pied d'un processus d'élaboration d'un énoncé officiel sur la politique étrangère féministe du Canada. Malgré la pandémie de COVID-19, Affaires mondiales Canada a entrepris un certain nombre de consultations en partenariat avec des parties prenantes de la société civile. Cela inclut une série de séances de consultation organisées par le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe.

Ce document présente les recommandations du Groupe de travail sur la politique étrangère féministe. Bien qu'elles aient été alimentées par les séances de consultation tenues à la fin de l'automne 2020 et par une discussion sur les médias sociaux autour du mot-clic #CanFFP, les recommandations contenues dans le présent document proviennent des membres du Groupe de travail. En raison de la diversité de l'expertise au sein du Groupe de travail, chaque membre partage ses recommandations spécifiques au nom de son organisation ou en son propre nom, en suivant les principes proposés par une politique étrangère féministe canadienne. Pour permettre les suivis, les coordonnées de personnes-ressources, qui sont disponibles pour répondre aux questions et fournir des renseignements supplémentaires, ont été ajoutées à la fin de chaque section.

---

5 Affaires mondiales Canada, « Politique d'aide internationale féministe du Canada » 2017, [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra)

6 Gouvernement du Canada, « Plan national d'action du Canada pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité pour 2017-2022 », 2017, [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/gender\\_equality-egalite\\_des\\_genres/cnap\\_wps-pnac\\_fps.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/cnap_wps-pnac_fps.aspx?lang=fra).

7 Ministère de la Défense nationale, « Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada », 2017, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/politiques-normes/politique-defense-canada.html>.

# Principes

Après une série de discussions et de réflexions sur les commentaires recueillis dans le cadre des séances de consultation, le Groupe de travail a élaboré un ensemble de principes pour la politique étrangère féministe. Le Groupe de travail considère les éléments suivants comme les principes de base d'une politique étrangère féministe.

La politique étrangère féministe du Canada :

- Assure la cohérence des politiques;
- A des objectifs transformateurs et est éclairée par les priorités et les perspectives des mouvements féministes au Canada et à travers le monde;
- Est non partisane;
- Est clairement fondée sur les droits;
- Adopte une approche intersectionnelle donnant la priorité à l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Fait la promotion de la démilitarisation, de la résolution pacifique des conflits et de la non-violence;
- Fait la promotion de la protection de l'environnement et du développement durable;
- Respecte des processus féministes et fait la promotion de la reddition de comptes.

Des explications détaillées de ces principes se trouvent dans le rapport « Ce que nous avons entendu » qui a été préparé par le Groupe de travail à la suite des séances de consultation avec la société civile. Ces principes devraient orienter toutes les actions dans le cadre d'une politique étrangère féministe. Au-delà de ces principes de base, les membres du Groupe de travail ont proposé des recommandations et des suggestions spécifiques dans chacune de leurs contributions.

# Recommandations

## La démilitarisation et le désarmement

Allison Pytlak **Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté**

Pour la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté (LIFPL), la remise en question du militarisme et la promotion de la non-violence et de la sécurité humaine sont parmi les éléments essentiels d'une politique étrangère féministe forte.

Une politique étrangère guidée par des principes féministes et une analyse comparative entre les sexes remet en question et tente de comprendre les causes profondes de la violence, de l'oppression, des inégalités et des conflits. L'élaboration de réponses sérieuses et efficaces à ces problèmes de politique étrangère nécessitera inévitablement de confronter les structures de pouvoir établies par le patriarcat, la militarisation, la colonisation et le néolibéralisme.

La démilitarisation est, du point de vue de la LIFPL, un principe de politique étrangère féministe fondamental. Et une composante fondamentale de la démilitarisation est le désarmement. La recherche et les expériences vécues nous montrent que la production, l'utilisation, le commerce, la prolifération et la possession d'armes sont incompatibles avec un cadre de politique étrangère féministe.<sup>8</sup> Pour le féminisme, les armes nucléaires sont des instruments du pouvoir patriarcal et d'oppression.<sup>9</sup> La production d'armes, et les bénéfices qui y sont associés, alimentent les systèmes de guerre qui favorisent la violence sexuelle et fondée sur le genre, la traite des personnes, les violations de droits humains et les conflits armés.<sup>10</sup> Les armes autonomes<sup>11</sup> et la militarisation du cyberspace<sup>12</sup> amplifient les déséquilibres de pouvoir et les préjugés que les féministes cherchent à démanteler. L'approche constituant à ajouter des femmes ou favoriser la diversité de genre au sein des institutions militaires ne fera que perpétuer des approches patriarcales

L'élaboration de réponses sérieuses et efficaces à ces problèmes de politique étrangère nécessitera inévitablement de confronter les structures de pouvoir établies par le patriarcat, la militarisation, la colonisation et le néolibéralisme.

8 Depuis plus de 20 ans, le programme de désarmement de la LIFPL, « Reaching Critical Will », a mis en évidence la relation entre le féminisme, le genre, les armes et le désarmement. En savoir plus sur [www.reachingcriticalwill.org](http://www.reachingcriticalwill.org).

9 Voir par exemple : « Banning the bomb, smashing the patriarchy », TEDx Talk de Ray Acheson, 8 janvier 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=2rXpp10uS7l>. Pour en savoir plus, visitez la base de données sur le genre et le désarmement de RCW : <https://reachingcriticalwill.org/index.php/gender-disarmament-database>.

10 Aicha Madi, « Peace, feminism, and arms exports : Canada's inexplicable and contradictory policy choice », *Hill Times*, 28 septembre 2020, <https://www.hilltimes.com/2020/09/28/peace-feminism-and-arms-exports-canadas-inexplicable-and-contradictory-policy-choice/264667>.

11 Erin Hunt, « Killer robots, feminism... and a feminist foreign policy? » *Medium*, 13 février 2020, <https://stopkillerrobots.medium.com/killer-robots-feminism-and-a-feminist-foreign-policy-d55309c60fae#:~:text=In%20general%2C%20autonomous%20weapons%20w,robots%20is%20a%20feminist%20issue>.

12 Allison Pytlak et Deborah Brown, *Why Gender Matters in International Cyber Security*, avril 2020, <https://reachingcriticalwill.org/resources/publications-and-research/publications/14677-why-gender-matters-in-international-cyber-security>.



par rapport aux conflits et aux institutions militarisés, plutôt que de les transformer ou les déconstruire.<sup>13</sup> Les masculinités violentes constituent un facteur aggravant à travers tous ces enjeux. En bref : le militarisme et les approches et institutions connexes ne font que contribuer et renforcer les conflits armés, les violations de droits humains et les menaces à l'ordre international fondé sur des règles — un des points focaux bien connus de la politique étrangère canadienne.

La mise en œuvre d'une véritable politique étrangère féministe dans le domaine du désarmement va exiger que le gouvernement du Canada prenne un peu de recul par rapport à certaines de ses approches et positions actuelles. Cela signifie qu'il faudra revoir certaines politiques et relations, et qu'il faudra avoir la volonté d'aller au-delà d'un simple plaidoyer en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes pour prendre des mesures plus transformatrices en tenant compte de ce que la « sécurité » veut dire pour les plus vulnérables.

Voici cinq recommandations de mesures féministes dans le domaine du désarmement :

- Devenir un chef de file en matière de désarmement humanitaire. Le Canada a fait œuvre de pionnier dans le processus qui a conduit à l'interdiction des mines antipersonnelles à l'échelle internationale il y a deux décennies, mais il s'est fait très discret depuis. À l'heure actuelle, le Canada pourrait démontrer du leadership en soutenant l'avancement des négociations internationales en faveur d'un instrument juridique pour interdire les armes autonomes ; en adhérant au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ; et en contestant la notion de dissuasion nucléaire au sein de l'OTAN.
- Arrêter la production et le transfert d'armes qui pourraient conduire à des violations de droits humains et du droit international humanitaire, conformément au Traité sur le commerce des armes et à la loi canadienne sur les exportations d'armes. Le transfert de véhicules blindés légers à l'Arabie saoudite est particulièrement préoccupant et doit cesser.
- Réduire les dépenses militaires et réaffecter les ressources vers l'éducation, la santé, les droits humains, la protection de l'environnement et le logement, entre autres initiatives qui font la promotion de la sécurité humaine.
- Continuer à promouvoir des perspectives de genre et à appuyer la diversité de genre au sein de forums internationaux sur le désarmement, y compris à travers des résolutions, des déclarations, des initiatives diplomatiques et le renforcement des capacités.
- Intégrer les activités de désarmement dans le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, notamment dans le domaine de la prévention des conflits.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Allison Pytlak [allison.pytlak@wilpf.org](mailto:allison.pytlak@wilpf.org).

---

<sup>13</sup> Shreshtha Das, « Equal roles for women in Indian army is not a feminist victory », *Al Jazeera*, 3 mars 2020, <https://www.aljazeera.com/opinions/2020/3/3/equal-roles-for-women-in-indian-army-is-not-a-feminist-victory>.

# Renforcer le féminisme dans la Politique d'aide internationale féministe

Rita Morbia **Inter Pares**

Alors que le Canada s'embarque dans l'élaboration d'une politique étrangère féministe plus large, plus complète et plus délibérée, la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) a été présentée comme l'un de ses plus solides piliers et un document d'orientation historique. Beaucoup d'organisations de la société civile et de défense des droits des femmes croient que la PAIF témoigne de progrès fondamentaux de par l'accent qu'elle place sur l'égalité des genres à la fois comme un objectif transversal et comme objectif ciblé; sa reconnaissance de l'intersectionnalité comme perspective critique; son cadre féministe radical qui « vise à éliminer la pauvreté et à bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère » en s'attaquant aux causes profondes dans six domaines politiques spécifiques; ainsi que son engagement à l'égard d'un changement transformateur dans les relations de pouvoir. Malgré ces progrès, la PAIF ne va pas encore assez loin dans plusieurs domaines. Il est d'une importance cruciale pour la politique étrangère féministe du Canada que la PAIF soit renforcée, comme document évolutif, en corrigeant ses lacunes dans l'articulation et la mise en œuvre.

## Recommandation 1 : Reconnaître et rectifier l'aide en tant que structure coloniale.

Adopter une approche féministe intersectionnelle signifie qu'Affaires mondiales Canada (AMC) devrait mieux comprendre et agir pour répondre au message véhiculé par les mouvements antiracistes et anticoloniaux à travers le monde. Il exige une analyse qui reconnaît que l'histoire de l'aide est fondée sur un héritage raciste et colonial. La transformation de cet héritage de dépossession et de marginalisation pour favoriser le renforcement du pouvoir et la capacité d'agir nécessite un cadre conceptuel robuste, accompagné de mesures très concrètes. Cela inclut l'identification des vestiges réels et actuels d'une approche coloniale de l'aide internationale, et l'éradication du paternalisme et du racisme au sens large et spécifique. Par exemple, comment le cadre de la PAIF tentera-t-il de modifier le principe de « direction et contrôle », dans la Loi de l'impôt sur le revenu, qui oblige contractuellement les acteurs locaux de développement à l'étranger qui reçoivent des fonds d'organismes de bienfaisance canadiens (y compris des fonds d'AMC) à renoncer à leur capacité d'agir? Actuellement, c'est le silence complet sur cette question.

---

Au pays, les Canadiennes et les Canadiens accordent une valeur fondamentale à l'universalité et l'accessibilité des services de base. Nos programmes d'aide devraient faire de même.

## Recommandation 2 : Convertir la section de la PAIF sur la « Croissance qui fonctionne pour tout le monde » en une section sur « Le démantèlement des inégalités ».

Une partie de la justification de ce domaine des politiques dans la PAIF est la prémisse que l'augmentation de la croissance économique, mesurée par le produit intérieur brut par exemple, devrait être le cadre utilisé pour s'attaquer à la réduction de la pauvreté. Une politique étrangère féministe remplacerait cette hypothèse de base par un accent sur les inégalités. La notion de la croissance économique ne reflète pas adéquatement les niveaux de pauvreté et d'inégalités (l'Inde en est un bon exemple); et ne remet pas en question certaines solutions axées sur le secteur privé, telles que le financement mixte dans le programme d'AMC sur le financement novateur, qui profitent à quelques-uns au détriment de la majorité. Elle ne permet pas de limiter le pouvoir des entreprises; pas plus qu'elle ne permet de prioriser l'importance

d'établir et d'élargir les *services publics*, comme la santé ou l'éducation. Au pays, les Canadiennes et les Canadiens accordent une valeur fondamentale à l'universalité et l'accessibilité des services de base. Nos programmes d'aide devraient faire de même.

### **Recommandation 3 : Accélérer la mise en œuvre de processus féministes dans le décaissement de l'aide internationale.**

Un refrain qu'on entend continuellement de la part de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes est que les changements visant à instituer des processus féministes au sein du programme d'aide du Canada sont très lents. Sans des efforts soutenus et concertés pour réorganiser de manière urgente et fondamentale les mécanismes bureaucratiques, pour instituer des façons de fournir un soutien de base, pour prioriser des mécanismes de financement qui bénéficient davantage aux mouvements locaux, et pour être plus réactif dans les affectations de fonds, les buts ultimes de la PAIF ne seront pas atteints. Par exemple, les groupes locaux, y compris les organisations de défense des droits des femmes dans les pays du Sud, prétendument des acteurs et des bénéficiaires clés, seront toujours incapables d'accéder à du soutien significatif, ce qui va à l'encontre des buts de la politique.

### **Recommandation 4 : Continuer à prioriser la santé et les droits sexuels et reproductifs, y compris les activités de plaidoyer, dans les programmes d'aide internationale du Canada.**

L'autonomie corporelle est une question féministe clé et un élément essentiel de la politique étrangère féministe. L'engagement du gouvernement du Canada envers le plan d'action Prospérer, en particulier envers les domaines les plus négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), a eu une grande importance au niveau mondial. Faciliter et démontrer la poursuite de ce programme grâce à un mécanisme de reddition de comptes robuste et transparent, une approche intégrée des programmes de SDSR, un soutien accru et continu aux activités de plaidoyer, et une approche panministérielle au sein d'AMC feront progresser la mise en œuvre des programmes de SDSR. Le Canada doit aussi continuer à augmenter sa programmation sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, en comprenant que la violence à l'égard des femmes est la pandémie mondiale qui a précédé et qui a été exacerbée par la COVID-19.

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Rita Morbia [rmorbia@interpares.ca](mailto:rmorbia@interpares.ca).*

# La politique étrangère féministe et le désarmement humanitaire : un mariage parfait

Erin Hunt **Mines Action Canada**

Mines Action Canada appuie l'élaboration d'une politique étrangère féministe canadienne fondée sur les concepts d'intersectionnalité, d'antiracisme, de changement transformateur, d'égalité des genres, de droits humains, d'inclusion, de décolonisation et de démilitarisation. Une politique étrangère féministe doit reconceptualiser la sécurité en s'éloignant des questions d'armement et de dissuasion vers ce qui contribue vraiment à la sécurité des individus — comme la diplomatie, les droits humains, la démocratie, l'aide internationale, les soins de santé et la justice économique. L'année dernière a démontré qu'un grand nombre de questions qu'on qualifie d'enjeux de sécurité ont finalement assez peu d'impact sur la capacité d'un État à assurer la sécurité et la santé de ses citoyen-ne-s. La politique étrangère féministe du Canada doit favoriser un retour du pays à ses propres racines en s'engageant en faveur du désarmement humanitaire.

Le désarmement humanitaire est un terme général qui désigne un ensemble d'initiatives de désarmement poussées par des impératifs humanitaires visant à renforcer le droit international et protéger les civils. En encourageant le désarmement dans une perspective humanitaire, les gouvernements et la société civile travaillent ensemble pour prévenir d'autres pertes civiles, éviter les catastrophes socioéconomiques et protéger et garantir les droits des victimes. Le principal objectif du désarmement humanitaire est la prévention de souffrances et de blessures inutiles grâce à la réglementation et à la restriction des armes qui posent des risques importants pour les populations civiles durant et après les conflits. Le leadership démontré par le Canada dans le processus d'Ottawa a été à l'avant-garde de l'approche de désarmement humanitaire en mettant l'accent sur l'impact humanitaire des mines antipersonnelles, en reconnaissant l'expertise des personnes survivantes et en s'assurant que la société civile ait une voix égale dans les négociations. Le Canada a ajouté à cette histoire lorsqu'il a veillé à ce que la Convention sur les armes à sous-munitions adopte dans le texte du traité une définition robuste, inclusive et sans précédent de ce qui constitue une victime d'armes à sous-munitions.

Le désarmement humanitaire joue un rôle fondamental dans une politique étrangère féministe en mettant l'accent sur les expériences vécues des collectivités touchées, en prenant en compte la sécurité des personnes avant celle des États, en mettant l'accent sur les droits humains des victimes des armes et accordant la priorité à l'inclusion tant dans la prise de décision et que dans les programmes. L'adoption d'une approche axée sur le désarmement humanitaire par rapport à la paix et la sécurité contribuera à réduire le risque d'incohérence des politiques. Par exemple, une politique étrangère féministe n'appuie pas la vente de matériel militaire à des régimes oppressifs et ne s'en remet pas à la dissuasion nucléaire pour assurer la sécurité. De même, le désarmement humanitaire milite en faveur de restrictions au commerce des armes et de l'interdiction des armes aveugles et inhumaines. Il remet aussi en question le narratif selon lequel menacer de massacrer des populations avec des armes nucléaires mène à la sécurité. Les actions faisant la promotion du désarmement humanitaire aideront également à mettre en œuvre une politique étrangère féministe.

---

Le désarmement humanitaire joue un rôle fondamental dans une politique étrangère féministe en mettant l'accent sur les expériences vécues des collectivités touchées, en prenant en compte la sécurité des personnes avant celle des États, en mettant l'accent sur les droits humains des victimes des armes et accordant la priorité à l'inclusion tant dans la prise de décision et que dans les programmes.

Les actions nécessaires pour promouvoir le désarmement humanitaire comprennent le retour à un **rôle de leadership sur la Convention d'Ottawa et la Convention sur les armes à sous-munitions**, ainsi que l'**adhésion au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires** et la prise de mesures pour favoriser l'adoption d'**un traité juridiquement contraignant sur les armes complètement autonomes**. L'appui diplomatique au désarmement humanitaire est d'une importance cruciale, mais la nécessité d'**investir dans des programmes pour mettre en œuvre ces traités** est tout aussi importante. Le Canada devrait axer ses efforts sur des programmes de financement visant à **éliminer les obstacles à la participation des femmes et des jeunes dans la prise de décision en matière de paix et de sécurité**. Ces actions feront une différence dans la vie des gens un peu partout à travers le monde et donneront au gouvernement des résultats tangibles pour démontrer l'efficacité de la politique étrangère féministe aux Canadiennes et aux Canadiens.

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Erin Hunt [erin@minesactioncanada.org](mailto:erin@minesactioncanada.org).*

## Les droits humains doivent guider la politique étrangère féministe

Jacqueline Hansen **Amnesty International Canada**

Les lois, les normes et les institutions internationales en matière de droits humains fournissent une feuille de route, des outils et des cadres pour développer une politique étrangère féministe permettant de contrer l'agression mondiale contre les droits humains et promouvoir l'égalité des genres.

Les lois et les normes internationales en matière de droits humains décrivent un large éventail de droits universels et précisent les actions que doivent prendre les États pour s'assurer que tous ces droits soient respectés, protégés et défendus. Une politique étrangère féministe favorise l'adhésion nationale et mondiale aux droits humains parce que la promotion des droits dans tous les domaines, de la politique sur les réfugiés aux changements climatiques, aura un impact positif sur l'égalité des genres. Les États ne peuvent pas choisir et décider quels droits ils souhaitent défendre — tous les droits doivent être appliqués de façon égale dans tous les domaines de la politique étrangère et intérieure. La promotion des droits humains universels par le biais d'une politique étrangère féministe intersectionnelle évite d'imposer les valeurs d'un pays sur les autres, et appuie intrinsèquement la redéfinition de concepts comme la sécurité et l'intérêt national.

L'application des normes de droits humains est inégale, ce qui fait en sorte que les femmes, les personnes non binaires et les personnes LGBTI font face à la discrimination et la violence de manière persistante. Les personnes noires, autochtones et d'autres groupes racisés, les femmes déplacées et les personnes non binaires, les personnes vivant avec un handicap, dans la pauvreté, et celles qui font face à d'autres formes de marginalisation, subissent des violations de droits humains de façon disproportionnée. Une politique étrangère féministe qui est véritablement intersectionnelle et fondée sur les droits humains veille à ce que les États appliquent les normes en matière de droits humains également, en accordant la priorité aux droits des personnes qui sont les plus touchées.

Le droit international en matière de droits humains est imparfait. Une politique étrangère féministe soutient le système multilatéral et l'évolution du droit international en matière de droits humains pour qu'ils deviennent plus intersectoriels et qu'ils fassent activement la promotion de l'égalité des genres.

Une politique étrangère féministe fondée sur les droits implique un engagement régulier, significatif et soutenu avec les détenteur-trice-s de droits et la mise en œuvre systématique de mesures concrètes pour créer un environnement sûr et favorable afin que les militant-e-s puissent effectuer leur travail.

---

Une politique étrangère féministe qui est véritablement intersectionnelle et fondée sur les droits humains veille à ce que les États appliquent les normes en matière de droits humains également, en accordant la priorité aux droits des personnes qui sont les plus touchées.

## Les 10 attentes d'Amnesty International par rapport à la politique étrangère féministe du Canada :

- 1 **Assurer la cohérence des politiques.** La politique doit être appliquée également dans tous les domaines de la politique étrangère du Canada, y compris la diplomatie, le commerce, le développement, la sécurité, l'immigration et les changements climatiques. Les politiques étrangère et intérieure doivent être harmonisées.
- 2 **Un leadership fort, de haut niveau et public.** Le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et d'autres hauts fonctionnaires doivent régulièrement et publiquement promouvoir la politique et s'assurer qu'elle oriente tous les aspects des missions étrangères du Canada.
- 3 **Plus d'action que dans la pratique actuelle de la politique étrangère.** Le changement sera itératif, mais la politique doit inclure des objectifs de changement clairs, précis et mesurables.
- 4 **Un plus grand investissement dans l'égalité des genres.** Les nouveaux investissements doivent inclure plus de fonctionnaires avec une expertise en matière de genre, de meilleures formations pour tous les fonctionnaires et plus de financement de base aux organisations de la société civile qui travaillent à promouvoir l'égalité des genres.
- 5 **La cocréation avec les détenteur-trice — de droits.** La création et la mise en œuvre de la politique étrangère féministe doivent être menées en partenariat étroit avec la société civile, en particulier avec les personnes les plus touchées.
- 6 **Devenir un leader dans le système multilatéral.** Investir pour renforcer les organes des traités internationaux et les mécanismes régionaux de protection des droits humains, et travailler activement à renforcer le droit international en lien avec l'égalité des genres.
- 7 **Renforcer les engagements à l'égard des défenseur-euse-s des droits humains.** Renforcer la mise en œuvre des lignes directrices du programme Voix à risque pour le soutien des défenseur-euse-s des droits humains, rendre les fonds plus accessibles pour soutenir les défenseur-euse-s des droits humains à risque, mettre en œuvre un mécanisme de réinstallation pour les défenseur-euse-s des droits humains à risque (y compris celles et ceux qui sont incapables de s'enregistrer avec le HCR), et créer un mécanisme pour soutenir les défenseur-euse-s des droits humains une fois qu'ils ont déménagé au Canada.
- 8 **Un engagement envers une culture d'apprentissage.** La réforme des structures et des politiques pour promouvoir les droits humains et l'égalité des genres est un processus qui comporte certains défis. Il faut accepter et être transparent à propos de ces défis, et être ouvert à transformer les approches étatiques sur la base des suggestions des détenteur-trices-s de droits.
- 9 **Transformatrice.** La politique doit conduire à des changements significatifs et doit aller au-delà d'une simple « liste de contrôle féministe », être intersectionnelle, s'appliquer à l'ensemble de la fonction publique, et elle doit transformer les relations de pouvoir et les institutions.
- 10 **Un suivi indépendant.** La mise en œuvre de la politique doit être appuyée par un suivi indépendant de la société civile, financé par le gouvernement, pour assurer la transparence, mesurer les progrès accomplis et définir les mesures à prendre pour renforcer la mise en œuvre de la politique.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Jacqueline Hansen [JHansen@amnesty.ca](mailto:JHansen@amnesty.ca).



## Les droits humains : le cœur d'une politique étrangère féministe

Odette McCarthy et Libertad Benito Torres **Equitas**

Une politique étrangère féministe fournira un cadre robuste au Canada pour concentrer ses efforts sur la promotion des droits humains et de la démocratie, et sur la lutte contre les inégalités et les déséquilibres de pouvoir qui sont les causes profondes de la pauvreté et de l'instabilité dans le monde d'aujourd'hui. Basés sur la compréhension que le monde est de plus en plus globalisé et interdépendant, la prospérité et les intérêts du Canada sont profondément liés à la stabilité et au bien-être des autres nations de la planète.

Equitas estime que la réalisation des droits humains pour tous devrait être au cœur de la politique étrangère féministe, influençant toutes ses dimensions (la diplomatie, le commerce, le développement international, l'assistance humanitaire, la paix et la sécurité, la sécurité nationale, le développement du droit international, les politiques en matière de migration, etc.). L'éducation aux droits humains est essentielle à la réalisation des droits humains. C'est un outil puissant, pour les détenteur-trice-s d'obligations (gouvernements et entreprises) et les détenteur-trice-s de droits (les citoyen-ne-s), afin de s'attaquer aux inégalités, faire progresser les droits humains et promouvoir l'égalité des genres et les démocraties inclusives en offrant des occasions aux gens d'acquérir des connaissances et des compétences, et de développer des attitudes et des comportements favorables à l'inclusion et à la promotion des droits humains.

Nous encourageons le gouvernement canadien à adopter une approche fondée sur les droits humains comme un élément clé de sa politique étrangère féministe. Une approche fondée sur les droits humains renforce l'aspect transformateur d'une approche féministe en s'attaquant aux causes profondes des inégalités, de la pauvreté et des conflits, et en luttant et en déconstruisant les relations de pouvoir. Une approche fondée sur les droits humains met l'accent sur l'indivisibilité et l'interdépendance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et appuie la cohérence entre les différentes dimensions de la politique étrangère du Canada. Elle aborde également les contradictions entre les pratiques et les politiques intérieures et internationales. L'inclusion d'une approche fondée sur les droits humains dans une politique étrangère féministe garantit la participation et le renforcement du pouvoir des groupes les plus marginalisés, y compris, mais non limité aux femmes et aux filles, aux personnes LGBTI, aux personnes vivant avec un handicap, aux peuples autochtones, aux jeunes, aux personnes racisées et aux minorités ethniques et religieuses. Leur participation, comme celle des défenseur-euse-s des droits humains et de la société civile, est essentielle à l'élaboration de solutions basées sur les expériences des citoyen-ne-s. Leurs voix doivent être incluses dans les espaces mondiaux de prise de décision, des négociations commerciales aux processus de paix.

---

Une approche fondée sur les droits humains renforce l'aspect transformateur d'une approche féministe en s'attaquant aux causes profondes des inégalités, de la pauvreté et des conflits, et en luttant et en déconstruisant les relations de pouvoir.



Dans les mots du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de la personne : «... les droits de la personne ne sont pas des notions sentimentales, mais des choix stratégiques judicieux, qui permettent de bâtir des sociétés solides et économiquement saines qui vivent en paix. Les nations prospèrent lorsqu'elles se dotent d'institutions qui renforcent le pouvoir de leur peuple et qui leur permettent de développer leur plein potentiel. Cette large inclusion tend à immuniser les sociétés contre les conflits violents et l'extrémisme». <sup>14</sup> [traduction libre]

## Recommandations

- 1 Développer des mécanismes internes de renforcement des capacités et allouer un niveau approprié de ressources à travers le ministère pour mieux comprendre et mettre en œuvre les cadres de droits humains et une approche fondée sur les droits de la politique étrangère, y compris en matière de commerce, de défense et de diplomatie.
- 2 Allouer des ressources spécifiques pour éliminer les obstacles empêchant la participation efficace et significative des groupes marginalisés, y compris mais non limité aux femmes et aux filles, aux personnes LGBTI, aux personnes vivant avec un handicap, aux jeunes, aux peuples autochtones, aux personnes racisées, aux minorités ethniques et religieuses, et aux défenseur-euse-s des droits humains dans les négociations, conversations et processus liés au commerce, à la défense, à l'aide, à la diplomatie, et à la paix et la sécurité.
- 3 Accorder la priorité aux efforts visant à promouvoir et protéger un environnement sûr et favorable pour les organisations de la société civile — y compris les défenseur-euse-s des droits humains — en tant qu'acteurs clés dans la mise en œuvre de la politique étrangère, tel que mentionné dans la Politique de partenariat avec la société civile d'AMC, compte tenu du rôle important joué par la société civile dans le développement et en matière de paix et de sécurité, et compte tenu également du contexte de plus en plus difficile dans lequel elle opère.
- 4 Cultiver et encourager l'apprentissage continu par le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits humains dans une politique étrangère féministe. Créer une communauté de pratique avec les quelques autres pays qui ont des politiques étrangères féministes, qui ont fait la promotion de l'égalité des genres dans la pratique ou qui ont intégré une approche fondée sur les droits humains en matière de diplomatie, de commerce ou d'autres objectifs de politique étrangère, en collaboration avec des expert-e-s de la société civile.
- 5 Reconnaître et se pencher sur les incohérences entre les politiques et les pratiques intérieures et internationales, et s'efforcer de veiller à la cohérence au sein des ministères fédéraux.

*Pour plus d'information, veuillez contacter Odette McCarthy [omccarthy@equitas.org](mailto:omccarthy@equitas.org).*

---

<sup>14</sup> Le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad al Hussein, « Human Rights in a Turbulent World », mai 2016, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=19978&LangID=E>.

# La Politique d'aide internationale féministe du Canada : le rôle central des militantes et des mouvements féministes

Beth Woroniuk **Fonds Égalité**

Les mouvements féministes ont été parmi les mouvements les plus vastes et les plus efficaces des 120 dernières années. Il y a eu des changements au niveau individuel, au sein des familles et dans les maisons, dans les entreprises et les collectivités, dans les parlements nationaux et les institutions internationales. Même si le travail est loin d'être terminé, il y a un élan important et une base d'appui solide sur lesquels on peut construire. Malgré tout, il y aussi une opposition dangereuse, constante et organisée — de la part de gouvernements et d'individus, dans les espaces numériques, dans les couloirs de l'Organisation des Nations Unies et dans les rues des villes.<sup>15</sup>

Les gouvernements ont un rôle à jouer dans la création et le soutien à un changement féministe. Les politiques, les programmes et les investissements peuvent appuyer les changements au plan social et économique, en plus de démontrer du leadership et de fixer l'ordre du jour dans des domaines spécifiques. Une politique étrangère féministe peut catalyser le changement et produire des effets significatifs. Toutefois, les principaux moteurs du changement féministe sont les militantes et les mouvements féministes eux-mêmes. Les gouvernements qui cherchent à mettre en œuvre des politiques féministes — que ce soit au niveau national ou international — doivent apprendre, dialoguer et travailler en collaboration avec divers mouvements féministes.

Afin de réaliser son potentiel, la politique étrangère féministe du Canada nécessite une stratégie claire afin de connecter, apprendre, dialoguer et mobiliser les militantes féministes et de la justice de genre au Canada et ailleurs dans le monde. Voici quelques des façons dont cela peut se faire :

Les principaux moteurs du changement féministe sont les militantes et les mouvements féministes eux-mêmes.

- 1 Intégrer des objectifs transformateurs dans la politique étrangère féministe du Canada. Une politique étrangère féministe remet en question les structures et institutions qui perpétuent les inégalités et l'injustice. Notre politique étrangère féministe devrait être ambitieuse et audacieuse, décrivant clairement le soutien du Canada à l'égalité des genres, aux droits des femmes, des filles et des personnes non binaires dans toute leur diversité, et aux droits des personnes LGBTI.
- 2 Élaborer des mécanismes de consultation pour apprendre et dialoguer avec les militantes féministes au Canada et ailleurs dans le monde. S'assurer que ces consultations mènent à des conversations significatives et qu'elles soient ancrées dans une ouverture à apprendre. Ces discussions porteront sur la gamme complète des questions de politique étrangère (défense, sécurité, commerce, diplomatie, immigration, etc.), conformément au principe de la cohérence des politiques.

<sup>15</sup> Sonia Correa, David Patternotte, Roman Kuhar, « The Globalization of Anti-Gender Campaigns, » *International Politics and Society*, 2018. <https://www.ips-journal.eu/topics/human-rights/the-globalisation-of-anti-gender-campaigns-2761/>.

- 3 Renforcer les pratiques de financement féministes, accroître les flux de ressources vers les militantes et les mouvements féministes, et améliorer la « qualité » de ces ressources (financement de base, souple, pluriannuel).
- 4 Développer des stratégies novatrices afin de protéger l'espace pour les organisations de la société civile (y compris les défenseur-euse-s des droits humains et des droits des personnes LGBTI) et les mouvements à travers le monde, en créant des alliances avec des pays partageant les mêmes idées et en suivant l'exemple des organisations de la société civile.
- 5 Faciliter les partenariats entre des organisations canadiennes et des militantes féministes d'ailleurs dans le monde, en favorisant l'apprentissage et les échanges mutuels.
- 6 Amplifier diverses voix féministes dans les dialogues et discussions au niveau mondial, en accordant une attention particulière aux voix des jeunes et à celles des groupes qui ne sont pas toujours entendus dans ces forums. Créer des espaces pour que les militantes puissent parler pour elles-mêmes.
- 7 Rendre des comptes aux militantes féministes. Fournir régulièrement des rapports publics pour présenter les progrès dans la mise en œuvre de la politique. Cela pourrait inclure une séance d'information publique annuelle au niveau ministériel, de concert avec la société civile, sur les progrès réalisés au cours de l'année précédente, ainsi que les leçons apprises. Financer le suivi indépendant de la mise en œuvre de la politique par la société civile.
- 8 S'assurer que les discussions mondiales sur les droits des femmes, des filles et des personnes non binaires, ainsi que des droits des personnes LGBTI, n'aboutissent jamais à des termes plus faibles. L'accent devrait être de susciter l'adoption d'un langage et d'engagements progressistes.
- 9 Travailler avec d'autres gouvernements, en les encourageant à adopter et à mettre en œuvre de véritables politiques étrangères féministes (avec ou sans l'étiquette « féministe »). Susciter des changements significatifs en matière d'égalité des genres dans les processus internationaux tels que le G7, la planification du rétablissement suite à la COVID-19 et le renforcement des Nations Unies. Fournir un suivi public sur les engagements pris dans le cadre de ces discussions et sur la façon dont ils sont mis en œuvre.
- 10 Investir dans le renforcement des capacités des ministères afin d'appuyer leur mise en œuvre de la politique étrangère féministe. Cela exige un effort soutenu et des investissements constants, et une amélioration continue des compétences, outils, processus et mécanismes.

Pour plus de détails, consultez notre [soumission complète](#).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Beth Woroniuk [bworoniuk@equalityfund.ca](mailto:bworoniuk@equalityfund.ca).

# L'importance de la cohérence des politiques dans la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs

Sarah Hedges-Chou **Action Canada pour la santé et les droits sexuels**

La promotion et la protection des droits des individus à la santé, à l'autonomie corporelle et à la pleine jouissance de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs (SDSR) sont intrinsèquement féministes et doivent constituer un élément central de la politique étrangère féministe du Canada. L'avancement de la SDSR est aussi une priorité déclarée du gouvernement du Canada, tel qu'énoncé dans sa Politique d'aide internationale féministe (PAIF). Bien que le Canada ait réalisé certains progrès, sans harmonisation et cohérence à travers la politique étrangère dans son ensemble, au sein des ministères du gouvernement et avec la politique intérieure, cet engagement risque de devenir un projet politique de courte durée.

## **Recommandation 1 : Accorder la priorité aux droits sexuels et reproductifs dans la politique étrangère féministe du Canada**

Alors que les droits sexuels et reproductifs continuent d'être ciblés et attaqués un peu partout à travers le monde, le Canada doit défendre les droits sexuels et reproductifs pour toutes et tous comme une composante claire de sa politique étrangère. Il doit le faire à travers l'articulation d'une *politique canadienne globale sur la SDSR* qui aiderait à garantir l'appui à la SDSR dans la politique intérieure, l'aide au développement et la politique étrangère du Canada. Une politique fournirait des orientations, des précisions et des cibles aux diplomates canadien-ne-s dans tous les espaces de politique étrangère, y compris dans les espaces bilatéraux, multilatéraux et intergouvernementaux, pour faire progresser la SDSR et se défendre contre les tentatives d'annuler les gains en la matière. Une politique globale sur la SDSR permettrait d'assurer que la SDSR demeure une priorité pour les gouvernements futurs, de soutenir la continuité de sa programmation et de renforcer l'influence canadienne.

## **Recommandation 2 : Défendre le multilatéralisme et s'opposer aux agendas anti-droits sur la scène mondiale**

Avec les menaces externes aux droits sexuels et reproductifs, notamment la montée du conservatisme, des attaques populistes contre les droits des femmes et les droits des personnes LGBTI, et la croissance des inégalités ressentie partout dans le monde (et exacerbée par la COVID-19), le Canada doit en faire plus pour protéger la santé et les droits à l'échelle mondiale. Cela signifie défendre et soutenir la SDSR dans les espaces intergouvernementaux, diplomatiques et menés par les donateurs, s'exprimer publiquement et dans les relations bilatérales et multilatérales contre les violations des droits humains et les lois et politiques discriminatoires, et soutenir des systèmes multilatéraux forts. Comme on l'a vu avec le rétablissement de la règle du bâillon mondial sous la présidence de Trump, la protection de la SDSR et des ressources qui lui sont consacrées exige du leadership et une coopération multilatérale. De plus, une politique étrangère féministe nécessite un engagement significatif de, et avec, ceux qui sont les plus touchés. Le Canada doit soutenir la participation sécuritaire et significative des personnes qui militent en faveur de la SDSR afin qu'elles puissent s'impliquer dans les espaces de décisions à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

### **Recommandation 3 : Accorder la priorité à l'adhésion nationale aux lois et aux normes internationales en matière de droits humains**

Une politique étrangère féministe compatible avec la gamme complète des normes et des principes internationaux en matière de droits humains doit inclure une forte mise en œuvre à l'échelle nationale pour s'assurer que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens aient un accès égal à la SDSR. Bien que le Canada soit souvent considéré comme un chef de file mondial sur les droits humains et la SDSR, son incapacité à respecter les normes de droits humains au pays affaiblit sa crédibilité et sa capacité à promouvoir les droits humains et le multilatéralisme. Une approche de la politique étrangère fondée sur les droits exige une harmonisation par la pleine mise en œuvre des normes en matière de droits humains à l'échelle nationale et la participation aux cadres de reddition de comptes internationaux en matière de droits humains (p. ex. les organes de suivi des traités). La cohérence interne comprend l'amélioration de l'accès à la gamme complète de services de santé sexuelle et reproductive, y compris l'avortement, la contraception et l'éducation à la sexualité pour toutes les personnes, indépendamment de leur statut juridique, race, classe ou indigénité; l'adoption d'une stratégie d'assurance-médicaments complète; et la création de plans d'action nationaux sur la violence fondée sur le genre et pour répondre aux 231 appels à la justice formulés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

---

Une approche de la politique étrangère fondée sur les droits exige une harmonisation par la pleine mise en œuvre des normes en matière de droits humains à l'échelle nationale et la participation aux cadres de reddition de comptes internationaux en matière de droits humains.

### **Recommandation 4 : Adopter une lentille intersectionnelle par rapport à la SDSR dans le cadre de la PAIF**

Bien qu'elle constitue déjà une politique robuste, la PAIF du Canada peut encore être améliorée. Un élément central de cette amélioration souhaitée est la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle qui inclut une intégration accrue de l'orientation sexuelle, de l'identité et l'expression de genre, et des caractéristiques sexuelles. Le genre va au-delà des femmes et des jeunes filles, et il doit inclure les droits des personnes LGBTI. Dans sa mise en œuvre, la PAIF devrait adopter des pratiques de financement féministes pour accroître son efficacité. Cela inclut un soutien flexible et à long terme, le financement d'organisations et de mouvements dirigés par des femmes et des personnes de diverses identités de genre, et un appui au travail de plaidoyer qui est essentiel à la réalisation de progrès durables mené par les détenteur-trice-s de droits. La mise en œuvre nécessite également un cadre de reddition de comptes transparent avec des objectifs d'investissements clairs pour les aspects les plus négligés et sous-financés de la SDSR (p. ex. l'avortement médicalisé et la SDSR des adolescent-e-s).

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Sarah Hedges-Chou [sarahhc@actioncanadashr.org](mailto:sarahhc@actioncanadashr.org).*

## Mondialisation, commerce et investissement

Laura Macdonald **Université Carleton** et Karyn Keenan **Above Ground**

Toute véritable politique étrangère féministe doit aborder les effets inégaux de la mondialisation de l'économie sur les citoyen-ne-s tant au Canada qu'à l'étranger, en particulier les effets différenciés selon le genre de la mondialisation.

La libéralisation du commerce et des investissements a conduit à la croissance économique. Les bienfaits de cette croissance, toutefois, ont été inégalement répartis. Les femmes et les hommes sont intégrés de manières différentes dans l'économie mondiale, et les femmes racisées en particulier ont été intégrées dans les marchés du travail d'une manière qui contribue à augmenter plutôt qu'à réduire les inégalités. Le commerce et l'investissement ne sont pas neutres sur le plan du genre et il est essentiel de reconnaître les dimensions de genre de l'économie internationale pour élaborer des politiques et des pratiques commerciales et d'investissement qui profitent à tout le monde.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de nouveaux outils pour intégrer les considérations de genre dans la politique commerciale, par l'entremise de son approche inclusive du commerce, comme l'ont fait d'autres acteurs internationaux, comme l'Organisation mondiale du commerce. Les féministes, toutefois, ont souligné la faiblesse de ces efforts et leur incapacité à s'attaquer aux causes structurelles des inégalités de genre, ainsi que la façon dont ces inégalités interagissent avec d'autres formes d'inégalités liées à la race, l'appartenance ethnique, la classe sociale, l'âge, la capacité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Une autre priorité concerne l'importance d'agir à l'égard des effets potentiellement néfastes des investissements sur les femmes. Les investissements canadiens à l'étranger dans le secteur des industries extractives, incluant les mines, le pétrole et le gaz, sont particulièrement préjudiciables. Les femmes sont particulièrement vulnérables aux risques posés par l'activité extractive, y compris dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé et la sécurité personnelle. Les femmes impliquées dans la production de marchandises importées au Canada, comme les vêtements, sont également à risque, elles qui travaillent souvent dans des conditions dangereuses et précaires. Le Canada ne dispose pas de mécanismes de reddition de comptes efficaces pour prévenir les dommages causés par ses entreprises multinationales à l'étranger ou pour fournir un accès à des mesures de réparation aux personnes qui subissent des préjudices associés à l'activité de ces entreprises. Le Canada manque également de transparence et de mécanismes de reddition de comptes en ce qui concerne les nombreux organismes d'État qui facilitent les activités des entreprises à l'étranger via le financement, la participation financière, l'appui politique et le soutien logistique.

---

Le commerce et l'investissement ne sont pas neutres sur le plan du genre et il est essentiel de reconnaître les dimensions de genre de l'économie internationale pour élaborer des politiques et des pratiques commerciales et d'investissement qui profitent à tout le monde.

Nous recommandons les mesures suivantes pour élaborer une démarche plus globale et efficace :

### **Recommandation 1**

Aller au-delà de l'accent placé sur les besoins des entrepreneuses qui ne représentent qu'une petite fraction de la population et qui ne figurent généralement pas parmi les groupes les plus défavorisés. La politique commerciale devrait plutôt aborder les effets négatifs potentiels de la politique économique internationale sur divers groupes de femmes, notamment les travailleuses, les femmes qui prodiguent des soins, les femmes du secteur informel, les agricultrices de subsistance, etc. La politique commerciale canadienne devrait répondre aux besoins des Canadiennes, mais aussi des femmes dans l'économie mondiale, en particulier des femmes travaillant dans les chaînes d'approvisionnement mondiales qui ont été touchées de façon disproportionnée par la crise de la COVID.

### **Recommandation 2**

Les outils d'évaluation de l'impact de la politique commerciale devraient adopter des méthodes aussi bien qualitatives que quantitatives, et devraient accorder la priorité aux droits humains. Des évaluations devraient être réalisées avant et après la mise en place des accords commerciaux, et il devrait y avoir des consultations larges et approfondies avec les organisations féministes, les groupes autochtones, les syndicats et les autres parties intéressées avant la signature des accords. Les méthodes d'évaluation devraient examiner les effets sociaux et environnementaux plus larges, et ne pas se concentrer exclusivement sur la croissance et l'emploi.

### **Recommandation 3**

Les évaluations devraient accorder une attention particulière à l'impact potentiel des accords de commerce sur la capacité des gouvernements à adopter des politiques et à réglementer dans l'intérêt public. Une telle approche nécessiterait l'élimination des mécanismes de règlement des différends entre les investisseurs et les États dans les accords commerciaux canadiens.

### **Recommandation 4**

Adopter des mesures de prévention et de réparation des dommages causés à l'étranger par les entreprises canadiennes et leurs sociétés affiliées. Les objectifs prioritaires comprennent l'octroi à l'Ombudsman canadien pour les entreprises responsables des pouvoirs nécessaires pour mener des enquêtes indépendantes; et rendre les sociétés mères canadiennes légalement responsables pour les préjudices qu'elles causent à l'étranger grâce à des mesures obligatoires en matière de diligence raisonnable relative aux droits humains.

### **Recommandation 5**

Adopter des mesures de reddition de comptes contraignantes pour veiller à ce que les agences gouvernementales canadiennes ne fournissent pas d'appui financier, politique ou technique aux entreprises associées à des violations ou des risques de violation des droits humains.

*Pour plus d'information, veuillez contacter Karyn Keenan [kkeen@aboveground.ngo](mailto:kkeen@aboveground.ngo) et Laura Macdonald [LauraMacdonald@Cunet.Carleton.Ca](mailto:LauraMacdonald@Cunet.Carleton.Ca).*



# La justice économique doit être au cœur de la politique étrangère féministe du Canada

Diana Sarosi et Siham Rayale **Oxfam Canada**

À un moment où les inégalités mondiales atteignent un niveau sans précédent, la politique étrangère féministe du Canada doit prioriser la justice économique dans le but de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de soutenir les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés. Cette année a mis en évidence et aggravé les multiples couches d'inégalités qui continuent à déterminer qui a accès à un travail digne et qui peut jouir de ses droits économiques. De plus, la pandémie a annulé des décennies de progrès en matière d'égalité économique des femmes alors que les femmes ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance à un taux alarmant, beaucoup plus souvent que les hommes. En même temps, les legs coloniaux continuent de consolider un système économique qui fonctionne à l'avantage des colons et des colonisateurs, et au détriment des nations jadis colonisées. Les systèmes d'imposition, de la finance et du commerce mondiaux continuent de miner les progrès vers une économie durable et inclusive qui profite à toutes et à tous. Une approche féministe intersectionnelle de la politique étrangère est nécessaire pour mettre l'accent sur la justice de genre, raciale, économique et climatique; prioriser la décolonisation; et s'assurer que les voix de celles et ceux qui ont toujours été les moins représentés, et qui sont souvent les plus affectés, se retrouvent au cœur de l'élaboration des politiques.

---

Une approche féministe intersectionnelle de la politique étrangère est nécessaire pour mettre l'accent sur la justice de genre, raciale, économique et climatique; prioriser la décolonisation; et s'assurer que les voix de celles et ceux qui ont toujours été les moins représentés, et qui sont souvent les plus affectés, se retrouvent au cœur de l'élaboration des politiques.

## Recommandation 1

**Le Canada doit présenter concrètement comment il définit et utilise l'intersectionnalité en tant que cadre pour sa politique étrangère féministe, et décrire de quelle manière il entend participer aux efforts de décolonisation globalement et localement.**

Ce n'est pas une coïncidence si ce sont les femmes qui appartiennent à des communautés noires, autochtones et racisées, les (im) migrantes et les réfugiées, les jeunes femmes, les femmes vivant avec un handicap et les membres des communautés LGBTI qui ont été les plus affectées par la pandémie, puisqu'elles occupent la majorité des emplois les plus mal rémunérés et les moins valorisés dans l'économie. La justice économique progressiste doit adopter une perspective intersectionnelle et de justice de genre. La reconnaissance des expériences de divers groupes de femmes est essentielle pour faire progresser la justice de genre et la justice raciale. Fournir un environnement inclusif et favorable qui affirme la capacité d'agir des femmes dans l'élaboration des politiques qui les touchent est fondamental afin de promouvoir une politique étrangère féministe qui accorde la priorité à la décolonisation. Définir la justice économique à l'aide d'une approche intersectionnelle et décolonisée dans la politique étrangère féministe du Canada peut faire en sorte que les politiques reflètent la réalité des femmes les plus pauvres et les plus marginalisées au Canada et dans le monde.



## Recommandation 2

**La politique étrangère féministe du Canada devrait s'attaquer aux inégalités extrêmes en appuyant les efforts en faveur d'un système fiscal et financier mondial plus juste, en défendant l'annulation de la dette des pays à faible revenu et en faisant la promotion de politiques commerciales qui favorisent l'égalité des genres.**

Les pays en développement ont besoin de ressources pour investir dans des services publics essentiels et la protection sociale. Pourtant, ils sont dépouillés de milliards de dollars chaque année par l'entremise de systèmes économiques injustes qui profitent aux nations, aux entreprises et aux individus les plus riches. La politique étrangère féministe du Canada doit soutenir le développement d'un cadre fiscal international plus équitable qui s'applique à toutes les nations sur un pied d'égalité et défendre l'annulation de la dette à l'échelle mondiale dans les espaces multilatéraux. Les remboursements de la dette se dressent sur le chemin des plus marginalisés qui dépendent de protections sociales vitales. Le Canada doit également travailler avec les gouvernements aux vues similaires pour promouvoir, au niveau mondial, un programme commercial juste pour les femmes et les hommes. Cela nécessiterait l'élaboration de dispositions robustes, significatives et contraignantes sur l'égalité des genres dans tous les accords, politiques et programmes commerciaux, tout en s'efforçant d'intégrer l'égalité des genres dans la politique commerciale en général.

## Recommandation 3

**La politique étrangère féministe du Canada doit reconnaître que le travail de soin non rémunéré ou sous-payé freine les progrès vers la justice raciale et la justice de genre, et plaider en faveur d'une augmentation des investissements dans l'économie des soins pour faire progresser l'égalité économique des femmes.**

Le travail de soin non rémunéré ou sous-payé est l'un des plus gros obstacles à la sécurité et l'égalité économique des femmes. Pourtant, les gouvernements continuent de ne pas investir suffisamment dans l'économie des soins et les soins sont rarement pris en compte dans l'élaboration des politiques économiques. Une politique étrangère féministe reconnaît l'importance des soins pour la société et les économies, et investit dans l'économie des soins avec un accent sur les 5 R : reconnaître, redistribuer et réduire le travail de soin non rémunéré des femmes, ainsi que récompenser et représenter les droits des travailleuses de soins à autrui. Cela nécessite des investissements dans les services publics, l'infrastructure sociale et physique, et la protection sociale. Le Canada devrait également s'assurer que son programme de développement international mette fortement l'accent sur les soins grâce à une programmation autonome et l'intégration transversale d'une analyse des soins dans tous les programmes.

*Pour plus d'information, veuillez contacter Diana Sarosi [diana.sarosi@oxfam.org](mailto:diana.sarosi@oxfam.org).*

## La politique étrangère féministe à l'extérieur d'Affaires mondiales Canada

Nadia Abu-Zahra, Chaire conjointe en études des femmes **Université d'Ottawa** et **Université Carleton**

La politique étrangère féministe du Canada nécessitera la participation de plusieurs ministères. Affaires mondiales Canada doit travailler avec une variété de ministères et d'agences gouvernementales, notamment la Défense nationale; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; Ressources naturelles Canada; Femmes et Égalité des genres Canada; et Exportation et développement Canada. L'inclusion d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dans la politique étrangère féministe du Canada est très importante.

Les politiques sur la migration, les réfugiés et l'immigration sont actuellement liées au revenu (à travers les avis de cotisation des garants, et ainsi de suite) sans prendre en compte le travail non rémunéré qui est surtout effectué par des femmes, comme la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, d'autres soins à domicile et de nombreux autres services que nous avons récemment reconnus comme étant absolument essentiels. Une politique étrangère féministe devrait s'assurer que la politique d'immigration reconnaisse la valeur du travail de soin. Les politiques concernant la circulation des personnes (migration, réfugiés, immigration, etc.) peuvent bénéficier grandement d'une approche féministe qui reconnaît la contribution vitale des travailleur-euse-s non rémunérés, principalement des femmes.

Une politique étrangère féministe privilégie les biens publics plutôt que les profits. Tous les pays ont été témoins des violentes conséquences qu'entraîne la priorisation des profits du secteur privé aux dépens des biens publics tels que la santé, la sécurité, la démocratie, la paix et la justice. De l'extraction des ressources au commerce des armes en passant par la privatisation des services publics (comme l'eau, la santé et autres), les coûts sont élevés et clairs. Une politique étrangère féministe doit prioriser des relations saines — respectueuses des droits humains et de la justice — dans tous les aspects de la diplomatie, de la préservation de sociétés justes, et de la paix et de la sécurité inclusive.

---

Une politique étrangère féministe doit prioriser des relations saines dans tous les aspects de la diplomatie, de la préservation de sociétés justes, et de la paix et de la sécurité inclusive.

Le Canada a appuyé les défenseur-euse-s des droits humains dans le monde entier, et c'est quelque chose qui doit être louangé et poursuivi dans les politiques et la pratique à l'avenir. Ce qui a reçu moins de soutien jusqu'à présent par contre, c'est la situation des défenseur-euse-s des droits humains qui ont cherché refuge au Canada. Les défenseur-euse-s des droits humains diffèrent des autres personnes qui immigreront au Canada parce que ces personnes sont en danger. Cela fut malheureusement illustré par le décès récent de deux défenseur-euse-s des droits humains vivant au Canada. De plus, le gouvernement du Canada et le public sont au courant de plans d'autres pays visant à blesser ou tuer d'autres défenseur-euse-s des droits humains au Canada.

Au minimum, le Canada doit être conscient des préoccupations liées à la sécurité des défenseur-euse-s des droits humains et leur offrir le statut de résidence au Canada. Au mieux, le Canada appuierait et protégerait les défenseur-euse-s des droits humains au Canada, renforçant ainsi sa politique étrangère et son engagement envers les droits humains à l'échelle mondiale. Les défenseur-euse-s des droits humains possèdent de vastes connaissances et une vision qu'ils peuvent offrir au Canada, et ils ont des idées et des initiatives pour promouvoir le changement et faire progresser les droits humains et la justice sociale ici et à l'étranger. Leurs contributions couvrent un remarquable éventail de secteurs, y compris,

mais sans s'y limiter, le droit international et la reddition de comptes, l'éducation postsecondaire, la promotion des droits humains, le soutien et l'amélioration de la santé mentale, et les politiques et les pratiques internationales.

Ces personnes courageuses et innovantes ont une diversité de talents et, pour certains, leur souhait le plus cher est de partager leurs analyses et expériences vécues avec des expert-e-s et des décideur-euse-s du Canada. Ce qu'ils ont en commun, c'est un espoir de continuer à servir les autres, malgré leurs propres situations qui sont souvent aggravées. Une politique étrangère féministe reconnaîtrait leurs sacrifices et leurs réalisations exceptionnelles, serait consciente de leurs inquiétudes sur le plan de la sécurité, les assurerait d'un statut au Canada, et apprécierait et appuierait les contributions qu'ils peuvent apporter, et qu'ils apporteront, au Canada, à la société canadienne et au monde.

*Pour plus d'information, veuillez contacter Nadia Abu-Zahra [Nadia.Abu-Zahra@uottawa.ca](mailto:Nadia.Abu-Zahra@uottawa.ca).*

## Lutter contre les changements climatiques à travers la politique étrangère féministe

### Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe<sup>16</sup>

La politique étrangère féministe du Canada doit inclure des actions concrètes en faveur du développement durable et de la lutte aux changements climatiques, et démontrer que le Canada est déterminé à agir à l'égard des changements climatiques partout dans le monde. Les considérations relatives à l'égalité des genres sont listées comme des éléments clés de l'approche du Canada en matière de financement climatique, mais une politique étrangère féministe exige davantage. L'exploitation de l'environnement est souvent considérée comme une extension des structures patriarcales. Le réchauffement climatique présente des risques pour nous toutes et tous, mais les personnes les plus marginalisées font souvent face aux pires effets. On prévoit que jusqu'à 300 millions de personnes seront déplacées en raison des changements climatiques d'ici 2050.<sup>17</sup> Les données indiquent que les femmes sont touchées de façon disproportionnée par la violence liée aux pressions environnementales et climatiques.<sup>18</sup>

Une politique étrangère féministe nécessite un profond engagement à agir pour prévenir la catastrophe climatique et promouvoir le développement durable. Cet engagement devrait se manifester par un soutien aux organisations de femmes et aux groupes féministes qui travaillent à protéger l'environnement et à lutter contre les changements climatiques.<sup>19</sup> Le soutien doit être de nature financière, et les programmes de financement climatique doivent être harmonisés avec les processus féministes pour veiller à ce que le financement se rende jusqu'aux organisations populaires et aux mouvements.

Les défenseur-euse-s des droits humains qui militent en faveur de la protection de l'environnement et de leurs droits au territoire, à la terre et à l'eau — souvent face à des projets de développement intensif des ressources — font face à une criminalisation, des menaces et une violence accrue un peu partout à travers le monde. Les femmes, les femmes autochtones et les personnes LGBTI qui défendent la terre et l'eau sont ciblées de manière disproportionnée. Les initiatives de financement climatique doivent reconnaître les menaces auxquelles font face ces militantes et doivent leur offrir un appui direct. Les actions du Canada à l'appui des défenseur-euse-s des droits humains doivent aborder les risques croissants auxquels font face ces défenseur-euse-s des territoires, des terres et de l'eau au Canada et ailleurs dans le monde, les violations des droits humains commises par les entreprises canadiennes, et doit comporter des mesures concrètes, y compris du financement, afin de permettre à ces militant-e-s, qui font preuve de courage, d'effectuer leur travail en sécurité et dans la dignité.

Une politique étrangère féministe inclut un appui politique et diplomatique à la participation des organisations de femmes et des groupes féministes dans la prise de décision concernant l'environnement, les changements climatiques et le développement durable. Du niveau local au niveau mondial, les processus décisionnels doivent inclure les personnes

16 Cette section est présentée collectivement par les membres du Groupe de travail puisque les changements climatiques et le développement durable sont des questions transversales qui ont une incidence sur chacun de nos domaines d'expertise.

17 Gulrez Shah Azhar, « Climate change could displace up to 300 million people by 2050, » Business Insider, 2017, <https://www.businessinsider.com/300-million-climate-refugees-by-2050-2017-12>.

18 Castañeda Camey, I., Sabater, L., Owren, C. et Boyer, A.E., 2020, « Gender-based violence and environment linkages: The violence of inequality », Wen, J. (éd.) [https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2020\\_USAID\\_IUCN\\_Gender-based-violence-and-environment-linkages.pdf](https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2020_USAID_IUCN_Gender-based-violence-and-environment-linkages.pdf).

19 Le Fonds Égalité et Nobel Women's Initiative, « *Supporting Women's Organizations and Movements: A Strategic Approach to Climate Action* », 2020, <https://equalityfund.ca/news/climate-report-2020>.

qui sont les plus touchées, et valoriser l'expertise et le leadership des femmes autochtones et des personnes LGBTI.

La reconnaissance que des changements structurels sont nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C, au maximum, est un élément essentiel d'une politique étrangère féministe. Une approche féministe du commerce et des investissements internationaux comprend des investissements dans des technologies qui respectent l'environnement et les normes relatives aux droits humains. De même, la politique étrangère féministe du Canada peut examiner des façons de réduire l'empreinte carbone des Forces armées canadiennes, au pays et lors des missions à l'étranger, car l'impact environnemental des forces armées est souvent négligé. Le Canada devrait être un chef de file dans les efforts en cours visant à renforcer la protection de l'environnement au niveau international pendant les conflits armés.<sup>20</sup>

La politique étrangère féministe du Canada exige des efforts visant à réduire les changements climatiques et à protéger l'environnement. Sans un environnement sain, il sera impossible d'atteindre les autres objectifs de la politique étrangère féministe du Canada.

---

La reconnaissance que des changements structurels sont nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C, au maximum, est un élément essentiel d'une politique étrangère féministe.

---

<sup>20</sup> Conflict and Environment Observatory, « Report: Canada's practice on the protection of the environment in relation to armed conflicts », 2021, <https://ceobs.org/canadas-practice-on-the-protection-of-the-environment-in-relation-to-armed-conflicts/>.

# Conclusion

L'énoncé à venir du Canada sur la politique étrangère féministe fournit l'occasion de présenter une vision audacieuse — une vision qui fait cruellement défaut dans le monde d'aujourd'hui et qui est pleinement compatible avec les normes internationales en matière de droits humains. L'énoncé de politique du Canada devrait être inspirant et proposer une vision ambitieuse. Il devrait également contenir des mesures visant à assurer que cette vision se concrétise dans toutes les dimensions des relations internationales du Canada.

Le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe a pour but d'appuyer une politique étrangère canadienne féministe intersectionnelle, forte et cohérente. Les diverses recommandations présentées dans cette soumission sont ancrées dans un engagement à l'égard du potentiel transformateur d'une approche féministe de la politique étrangère.

Malgré la diversité des opinions parmi nos membres, plusieurs points communs ont été identifiés à travers ce document. La politique étrangère féministe du Canada doit être centrée sur les gens et guidée par des analyses féministes. Mettre les gens au centre de la politique étrangère féministe du Canada prendra de nombreuses formes, comme l'attestent les dizaines de recommandations contenues dans le présent document. Les droits humains et les personnes qui les défendent doivent être protégés. Les décisions doivent être prises à partir de la perspective de la sécurité humaine et du désarmement humanitaire. L'impact du commerce et des investissements sur les gens de tous les milieux doit être une considération clé dans les négociations commerciales. La valeur du travail des gens, qu'il soit rémunéré ou non, doit être reconnue.

En filigrane de ces recommandations se trouve également la reconnaissance du fait que ce n'est pas suffisant qu'Affaires mondiales Canada mette en œuvre la politique étrangère féministe du Canada. Une approche pangouvernementale est nécessaire. Trop souvent, l'analyse féministe est seulement appliquée à des domaines spécifiques de la politique étrangère. Cependant, le développement, le commerce, la sécurité et la défense, les droits humains, la protection de l'environnement, le désarmement, la migration, la santé et l'innovation doivent tous être pris en considération dans la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe. Cette politique doit s'étendre à tous les secteurs des affaires internationales, en reconnaissance de leur interdépendance.

Enfin, la cohérence des politiques est soulignée à travers l'ensemble des recommandations (comme ça a été le cas aussi dans les séances de consultation virtuelles avec la société civile qui ont été organisées par le Groupe de travail). Une politique étrangère féministe exige une articulation claire et des investissements importants pour en appuyer la mise en œuvre. Les processus, les procédures et les décisions actuels doivent être réévalués à la lumière de la politique étrangère féministe et nos organisations, ainsi que celles qui ont pris part aux discussions virtuelles, ont identifié un certain nombre de domaines où les actions du Canada doivent changer afin d'assurer une cohérence interne avec la politique étrangère féministe. Nous reconnaissons l'ampleur et les défis liés à l'adoption d'une politique étrangère féministe, mais nous encourageons le Canada à se montrer courageux et transformateur dans son approche.

Comme l'illustre le présent document, le Groupe de travail sur la politique étrangère féministe souscrit pleinement à une politique étrangère canadienne féministe intersectionnelle, forte et cohérente. Nous avons hâte de poursuivre le débat sur ce qui devrait être inclus dans cette politique et comment elle peut être mise en œuvre aux côtés de militantes féministes à travers le monde, de la société civile, des décideur-e-s politiques, des fonctionnaires et des Canadiennes et des Canadiens d'un océan à l'autre.

À celles et ceux qui rédigent la politique étrangère féministe du Canada — faites preuve de courage et d'ambition.